

LA COMPAGNIE DES LAPINS BLEUS

PROJET PEDAGOGIQUE

A) Pourquoi la crèche parentale

La crèche des Lapins Bleus s'inscrit dans la lignée des crèches impliquant les parents dans l'éducation de leurs enfants, et ce en collaboration avec des professionnels.

Le choix d'une crèche parentale permet, en comparaison des modes de gardes traditionnels (familial, nourrice agréée, crèche collective), de préserver la responsabilité et le rôle éducatif primordial des parents, en particulier via la possibilité de participer à la vie de la crèche, ainsi que la possibilité à tout moment de faire part de ses ressentis de parent. Il s'agit d'un projet de crèche conçu pour les enfants, où ces derniers ont, avec leur famille, un rôle central

La présence de professionnels de la petite enfance, garants du projet, permet quant à elle d'apporter la richesse de l'expérience ainsi que l'équilibre d'une continuité des pratiques.

Les différentes équipes (parents-professionnels) qui se succèdent cherchent par leur engagement et leur investissement à assurer la pérennité de la crèche et à offrir aux enfants un lieu suffisamment accueillant, chaleureux et épanouissant pour contribuer à leur développement.

Il s'agit pour cela de faire de la crèche un lieu de vie où les contacts s'établissent, dans lequel des relations se nouent, chacun pouvant s'enrichir au contact de l'expérience des autres, où la personnalité de chacun est respectée, où tout se conjugue pour encourager l'enfant à devenir lui-même et à prendre confiance en lui, notamment en assurant sa sécurité physique, intellectuelle et affective.

Comme décrit ci-dessous, le fonctionnement d'une telle crèche demande aux parents un investissement certain ; il nécessite donc une vraie motivation pour intégrer la crèche, ainsi qu'une disponibilité pouvant être conciliable avec leur vie personnelle et professionnelle.

B) Qu'est-ce que la crèche parentale

La crèche parentale est avant tout un lieu de vie où chacun peut s'investir et amener sa personnalité, s'appropriier le lieu et mener des activités. La cohésion et l'attachement de tous au projet pédagogique contribue très fortement à l'éveil des enfants ainsi qu'au développement de leurs relations aux autres. La responsabilité de tous pour la qualité de l'accueil des enfants est un engagement. La spécificité de la crèche donne aux enfants la possibilité d'être imprégnés des compétences de chacun ; l'engagement et le plaisir d'être là y sont essentiels.

De manière concrète, la crèche parentale est une association de parents et de professionnels, avec certaines responsabilités spécifiques.

1) Les parents

Les Lapins Bleus est une association loi 1901 qui est gérée par un groupe de parents. Chaque famille est membre de droit de l'association, et participe à l'élection d'un bureau composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Ce bureau assure plus particulièrement la gestion administrative de la crèche (en particulier des professionnels) et est en relation étroite avec les organismes (PMI, Mairie, CAF, etc.). Tous les ans, en fonction du départ des familles et des envies de chacun, il y a un renouvellement (parfois partiel) du bureau avec un relais permettant d'assurer la pérennité de la crèche.

Même si le fonctionnement administratif repose plus particulièrement sur un petit groupe de parents, chaque parent est impliqué à part entière à travers un certain nombre de responsabilités.

La rencontre de tous lors des assemblées générales mensuelles permet d'échanger les idées, de faire part de l'avancée du travail de chaque commission, des questions soulevées par chacune d'entre elles, de réfléchir sur de nouvelles initiatives ou des projets à venir.

Les parents participent aux permanences hebdomadaires, leur permettant de voir leur enfant évoluer dans son univers, et pour l'enfant de contribuer à considérer la crèche comme une extension rassurante de son univers familial. Il est primordial de garder à l'esprit que tout adulte, professionnel ou parent, est responsable du bien-être et de la sécurité de tous les enfants : il ne s'agit donc pas pour les parents de s'occuper exclusivement de son propre enfant mais bien de tous, et d'ainsi contribuer à ce que les professionnels aient la disponibilité nécessaire auprès des enfants. Les parents qui le souhaitent ont la possibilité d'apporter leurs idées aux professionnels, ou de proposer les activités de leur choix lors de ces permanences, de même qu'à l'occasion des fêtes de Noël ou de fin d'année. Il est cependant à noter que seuls les parents peuvent faire ces permanences, qui ne sauraient, même exceptionnellement, être déléguées (à des grands-parents par exemple), et que les frères et sœurs ne sont pas admis (sauf de manière très exceptionnelle) à participer à ces permanences.

2) Les professionnels

■ Présentation de l'équipe

L'équipe se constitue de 5 personnes :

- 4 professionnelles en charge des enfants
- Un agent d'entretien, responsable de l'entretien des locaux et du maintien de l'hygiène et de la sécurité sanitaire (Martine, notre indispensable perle).

■ Les fonctions de l'équipe éducative

L'équipe éducative est garante du projet pédagogique, veille au bon fonctionnement de la crèche (bien-être du groupe d'enfants, règles d'hygiène et de sécurité, etc.).

Au quotidien, chaque membre de l'équipe est responsable à part entière du fonctionnement de la crèche, et ce sans notion de hiérarchie dans le travail auprès des enfants et des familles. Ainsi, chacun peut accueillir les enfants, effectuer des transmissions auprès des parents, répondre aux besoins des enfants et des familles, etc.

De même, les tâches matérielles et les activités avec les enfants sont effectuées par tous, y compris les parents présents.

Dans un tel fonctionnement, chacun avec sa personnalité (richesse, goûts, valeurs), sa formation et/ou son expérience peut apporter sa contribution au projet en se sentant responsable, impliqué et reconnu.

■ Le travail d'équipe

C'est le projet élaboré en équipe qui détermine les axes et orientations pédagogiques et qui est le fil conducteur de l'équipe, et c'est le travail d'équipe qui contribue par excellence à la qualité de l'accueil des enfants et l'intégration des familles à ce projet.

■ Collaboration parents-professionnels

En crèche parentale, les professionnels travaillent en collaboration avec les parents, cela est particulièrement vrai lors des permanences, mais cette collaboration est plus générale, et il n'est pas question de cantonner les professionnels à la gestion des enfants, ni les parents à la gestion technique de la crèche.

La cohérence entre eux est donc nécessaire : les parents étant des membres à part entière de l'équipe en charge des enfants, ils doivent veiller à travailler dans le même sens que l'équipe professionnelle, même si cela implique parfois une différence par rapport aux habitudes familiales (par exemple, s'il est possible de laisser chez soi un enfant quitter la table lorsqu'il le souhaite, cela devient très difficile à gérer dans le cadre d'un groupe d'enfants, en raison de l'effet d'entraînement que cela implique généralement).

Dans la mesure du possible, les professionnels respectent les habitudes de chaque famille (par exemple, les parents indiquent si leur enfant a l'habitude d'utiliser une tétine, et auquel cas, si l'usage de cette tétine doit être strictement limité à l'endormissement, ou si la tétine peut être donnée à la demande de l'enfant ; cependant, les professionnels indiquent qu'une règle commune à tout enfant de la crèche est l'absence de tétine au cours des repas).

En effet, vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles, permettant au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun.

Afin de permettre ce type de fonctionnement, il est évident qu'un dialogue de qualité est nécessaire et doit être recherché. Il est important d'être à l'écoute des besoins et des envies de chacun, tout comme il est important de savoir éviter les non-dits.

3) L'espace et la vie de la crèche

Garantir le projet de la crèche et sa réalisation au quotidien impose de pouvoir répondre aux besoins individuels et collectifs des enfants. Le petit nombre fixé à 14 enfants en même temps sans décloisonnement d'âge permet des échanges très riches dans un espace plus « familial ». Le nombre de bébés accueillis sera de 3 présents en même temps. Le « stade bébé » pourra se situer jusqu'à 15 mois, c'est à dire avant la marche.

L'aménagement de l'espace est en évolution constante même si certaines pièces sont plus spécifiques. En effet, la salle de jeu de l'étage est utilisée pour les activités de danse, de musique, de séance de projection de diapositives, la véranda pour les activités de peinture, d'eau, d'argile, de motricité.

Le jardin permet aux enfants de jouer en plein air (petites voitures, vélos, trottinettes, bac à sable, etc.). Un jardin de fleurs et de légumes leur apporte le plaisir du contact de la terre, de l'eau ainsi que la découverte de quelques grandes lois de la nature.

La réalisation au quotidien du projet d'éveil et du projet artistique offre régulièrement aux enfants le plaisir de la peinture, de la musique, de la danse, des livres, des sorties promenade (intervention régulière d'une « musicienne » et d'une « danseuse » auprès des enfants).

Toutes ces découvertes, ces temps vécus, ces échanges nourrissent et éveillent les enfants. Chaque adulte « parent » et « professionnel » y apporte son identité. Les pratiques culturelles partagées permettent des moments de convivialité, de plaisir, d'émotion nécessaire pour aimer et grandir.

Les livres sous toutes leurs formes tiennent une place particulière dans la vie de la crèche. Ils sont en libre accès, et les enfants peuvent à tout moment en choisir un qu'ils vont ensuite feuilleter seuls ou lire avec un adulte, voire utiliser comme accessoire dans un jeu de leur choix. Des séances à la bibliothèque sont régulièrement organisées, les enfants choisissant les livres qui les intéressent, une animatrice organisant une lecture pour le groupe et proposant à l'emprunt une série de livres sur un thème particulier (Noël, le printemps, etc.). Des séances d'écoute de livres musicaux ou de visionnage de diapositives commentées en groupe sont également régulièrement proposées, et rencontrent un vif succès.

De nombreux temps de jeux libres sont par ailleurs laissés aux enfants, leur permettant de laisser libre cours à leur imagination, de découvrir les choses à leur rythme et selon leurs envies, de les laisser se construire et s'épanouir avant de produire. Par ailleurs, par l'intermédiaire du jeu libre, l'enfant explore ses capacités motrices, tout en étant stimulé par la présence des autres enfants.

■ **Accueil des bébés**

L'espace bébé est doux, calme et sans danger ; il s'agit d'un espace conçu pour satisfaire les envies motrices (grimper sur de gros coussins, polochons...), les envies sensorielles (observer les beaux mobiles suspendus, écouter de la musique, appréhender différents objets tels que tissus ou objets domestiques par le toucher, etc.), mais aussi d'autres envies (relationnelles, affectives...) via le contact avec les adultes et les autres enfants de la crèche.

Cet espace bébé est un espace ouvert faisant partie intégrante de « l'espace crèche » ; les autres enfants peuvent y venir, toujours en présence d'adultes qui veilleront au respect de cet endroit (jeux calmes, etc.) et, inversement, les bébés peuvent quitter cet espace pour explorer le reste de la crèche. Le contact entre les enfants d'âge différents est nécessaire et doit prendre en compte le droit d'un enfant d'être « petit » ou « grand » selon ses besoins du moment (Jean Epstein).

C) Le rythme de l'enfant

La crèche parentale est un lieu de vie qui doit permettre à l'enfant de se séparer de ses parents en douceur et lui proposer un équilibre entre son propre rythme et celui de la vie collective.

Le choix d'un petit nombre d'enfants et d'une présence importante d'adultes permet une grande disponibilité envers les enfants, permettant à chacun d'entre eux de trouver sa place en s'adaptant progressivement et en gardant son individualité.

La période d'adaptation est le moment idéal pour faire connaissance avec la crèche (son fonctionnement, ses règles) ainsi qu'avec les professionnelles, tant pour l'enfant que pour les parents ; elle a pour but de permettre à chacun de trouver ses repères. Cette première rencontre est primordiale et facilite l'entrée et l'adaptation à la crèche.

L'organisation de la journée reste souple, bien que certains moments soient plus marqués que d'autres : accueil, repas, sieste, goûter.

■ Le temps d'accueil

Il est important d'établir un rituel d'arrivée à la crèche et de départ du parent qui accompagne l'enfant. Il peut par exemple s'agir de ritualiser l'arrivée : rangement des affaires au porte-manteau au nom de l'enfant, des chaussures dans son casier, de dire bonjour ensemble aux adultes et enfants présents, puis au moment du départ, de bien veiller à dire au revoir à l'enfant, éventuellement en se retrouvant à la fenêtre...

La crèche étant ouverte aux familles, ce moment d'accueil peut être l'occasion d'une transition en douceur, en prenant le temps de lire une histoire à l'enfant par exemple, ou l'occasion d'échanges avec les professionnels.

Afin de faciliter le déroulement de la collation du matin ainsi que de favoriser le temps d'échange avec les professionnels et la qualité de l'accueil de l'enfant à la crèche, il est demandé aux parents d'éviter dans la mesure du possible d'amener leur enfant au cours de ce temps de collation. De même, en raison des sorties fréquentes, il est demandé aux parents de déposer leur enfant avant 10h15, et de prévenir en cas d'absence de l'enfant. Dans le cas contraire, l'enfant risque de se retrouver seul avec les bébés, ce qui n'est pas le plus satisfaisant pour lui, et risque de compliquer le travail des professionnels avec les bébés, qui nécessitent une grande disponibilité.

Enfin, il faut veiller à ne pas amener à la crèche un enfant malade. La crèche, lieu de vie et de jeux, ne constitue pas un univers suffisamment reposant pour un enfant malade ; de plus, la présence d'un enfant malade empêche les sorties des autres enfants, et constitue souvent un risque de contamination des autres enfants.

■ Les repas

Pour les moyens et les grands, il y a une collation en début de matinée, le repas de midi, et un goûter après la sieste.

Avant le début du repas de midi, les adultes présents lavent les mains des enfants.

Adultes et enfants mangent ensemble. Pour que ce moment reste calme et agréable, il est demandé aux enfants de rester assis à table avec leur bavoir tant que le repas n'est pas terminé. C'est une règle mise en place pour apprendre aux enfants la vie en collectivité.

La composition des menus permet de choisir entre plusieurs aliments, d'affiner son goût et de découvrir d'autres plats que ceux qui sont proposés à la maison. On ne force pas les enfants à manger mais on incite à goûter. L'enfant mange seul dès qu'il en a envie et qu'il en est capable. On accepte que l'enfant mange avec les doigts car c'est aussi pour lui un moyen de découvrir la nourriture, les textures, etc.

En fin de repas, les enfants s'essuient les mains et la bouche et retirent leur bavoir avant de sortir de table (en ayant demandé l'autorisation de le faire).

Dans certaines occasions, les enfants sont incités à participer à la fabrication du repas.

Pour les repas des bébés, les parents apportent le lait en boîte pour leur enfant. Lorsque les bébés mangent à la cuillère, il leur est proposé des légumes et des fruits frais cuisinés à la crèche et en relation avec le menu établi chaque semaine.

■ La sieste

Un adulte reste dans la chambre pour accompagner les enfants lors de l'endormissement ; en fonction des habitudes familiales, chaque enfant peut prendre son (ou ses !) doudou(s) s'il le souhaite. L'enfant ainsi sécurisé s'endort plus facilement.

Les professionnels se chargent (dans la mesure du possible) seuls du coucher et du lever afin de permettre aux enfants d'avoir les mêmes repères, tout en évitant un certain nombre de dérives.

■ Le sommeil des bébés

Chaque bébé dort dans son lit et, pour que son adaptation soit bonne, il convient de respecter son rythme de sommeil. Il doit pouvoir dormir dès qu'il en a envie.

Un interphone est installé pour une meilleure écoute des bébés dans la salle du bas.

■ Les sorties et les activités

Chaque matin, lorsque le temps le permet (ce qui explique que ces sorties ne sont généralement pas planifiées à l'avance), une sortie est proposée, soit en plein air (jardin public, plage, square, aires de jeux) soit en milieu couvert (bibliothèque, musée ...), soit dans le jardin de la crèche. Les enfants prennent plaisir à ces sorties qui correspondent à un désir de la crèche de s'extérioriser et d'éveiller les enfants, et de leur proposer des activités variées.

En cas de sorties plus importantes (piscine, cirque, forêt, etc.), les parents peuvent être sollicités pour permettre le transport et l'accompagnement des enfants ; leur implication est alors nécessaire pour la réalisation de ces sorties !

■ Le retour à la maison

Ce moment est souvent un moment où les autres membres de la famille (frères et sœurs, grands-parents) peuvent pénétrer l'univers de la crèche, ce qui participe à la richesse de cette dernière tout en contribuant à en faire pour l'enfant un lieu en continuité avec son univers familial.

Il est cependant important que ces autres membres de la famille respectent les règles de la crèche (ne pas pénétrer avec ses chaussures dans la crèche, en cas de participation au petit goûter, manger assis à table, etc.)

En particulier, s'il est possible de laisser les grands frères et sœurs jouer dans la crèche, il est indispensable pour la sécurité de tous d'être vigilant quant aux différences de rythme et de vivacité, et donc indispensable de prendre garde à ce que les plus grands ne constituent pas un danger pour les plus petits.

Afin de permettre un temps de transmission de qualité, et de permettre aux professionnels de respecter leurs horaires de travail, il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants en arrivant au plus tard à 18h20 à la crèche.

D) Conclusion

Parents et professionnels collaborent et échangent, en cherchant à offrir aux enfants un milieu épanouissant, chaleureux et sécurisant.

Responsabiliser l'enfant à son niveau, lui faire confiance, le considérer comme une personne à part entière, être à son écoute, lui laisser au maximum de l'autonomie dans ses activités et ses relations, tels sont pour cela les principes majeurs de la crèche.

L'objectif de ce projet est de donner un fil conducteur aux pratiques éducatives, mais aussi et surtout d'aider les nouveaux (familles, stagiaires...) à s'intégrer et à participer à la richesse de la crèche.